



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 30 Mars 2016

Date de la convocation 22 Mars 2016	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes - Cabrières
<p><b><u>PRÉSENTS</u> :</b> M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN :</b> M. BERNARDI Olivier, Mme REVERTE Françoise  <b>BRIGNAC :</b> M. JURQUET Henri,  <b>CABRIERES :</b> M. MALLET Denis,  <b>CANET :</b> M. REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, Mme BENARD Bénédicte  <b>CEYRAS :</b> Mme BARRE Berthe,  <b>CLERMONT L'HERAULT :</b> M. RUIZ Salvador, M. GARCIA Jean, M. BARON Bernard, Mme PRULHIÈRE Yolande, M. DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M. FABREGUETTES Bernard, Mme GREGOIRE Arielle, Mme ROBERT Laure, Mme PASSIEUX Marie,  <b>FONTES :</b> M. BRUN Olivier,  <b>LACOSTE :</b> M. VENTRE Philippe  <b>LIEURAN CABRIERES :</b> M. BLANQUER Alain,  <b>MOUREZE :</b> M. DIDELET Serge,  <b>NEBIAN :</b> M. BARDEAU Francis,  <b>OCTON :</b> M. COSTE Bernard,  <b>PAULHAN :</b> M. VALERO Claude, M. ALEIX Bertrand, M. GASC Georges, M. DUPONT Laurent,  <b>SALASC :</b> M. COSTES Jean,  <b>VILLENUEVTE :</b> M. VIDAL Eric.</p>		<p><b><u>PROCURATIONS</u> :</b></p> <p>M. FAVIER Marc à M. REVEL Claude,  Mme MARTINEZ ROQUES Micaela à Mme PRULHIÈRE Yolande,  Mme OLLIE Sophie à M. DÔ Laurent,  M. PONCE Yvan à Mme ROBERT Laure,  M. VIALA Daniel à M. COSTE Bernard,  Mme MALMON Sylvie à M. BARDEAU Francis,  Mme GUERIN Audrey à M. ALEIX Bertrand,  Mme BOUISSON Mylène à M. GASC Georges,  M. DIDELET Serge à M. RODRIGUEZ Joseph.</p>

**Objet : Affectation des résultats des comptes administratifs 2015 du budget annexe du Centre aquatique, du budget annexe du théâtre, du budget annexe du SPANC, du budget annexe de l'urbanisme et du budget annexe de l'Aire d'accueil des gens du voyage.**

Monsieur Bernard COSTE informe les membres du Conseil Communautaire que les trois premiers alinéas de l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales disposent que le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif.

	Excédent de la section de fonctionnement		Affectation à la section d'investissement		Affectation à la section de fonctionnement	
	Montant	Compte à créditer	Montant	Compte à créditer	Montant	
Centre aquatique	990 418,38	R 1068	990 418,38			
Théâtre	11 355,49	R 1068	11 355,49			
SPANC	298,89	R 1068	298,89			
Urbanisme	9 997,77			R 002	9 997,77	
Gens du voyage	19 834,25	R 1068	19 834,25			

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur Bernard COSTE, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**DECIDE**, d'affecter les excédents de fonctionnement 2015 du budget annexe du Centre aquatique, du budget annexe du théâtre, du budget annexe du SPANC, du budget annexe de l'urbanisme et du budget annexe de l'Aire d'accueil des gens du voyage tel qu'il suit :

	Excédent de la section de fonctionnement		Affectation à la section d'investissement		Affectation à la section de fonctionnement	
	Montant	Compte à créditer	Montant	Compte à créditer	Montant	Compte à créditer
Centre aquatique	990 418,38	R 1068	990 418,38			
Théâtre	11 355,49	R 1068	11 355,49			
SPANC	298,89	R 1068	298,89			
Urbanisme	9 997,77				R 002	9 997,77
Gens du voyage	19 834,25	R 1068	19 834,25			

**AUTORISE** Monsieur le Président, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20160407-2016-03-30-13-DE  
Date de télétransmission : 11/04/2016  
Date de réception préfecture : 11/04/2016